



Anne-Marie Bertrand, Émilie Bettega, Catherine Clément, Thierry Ermakoff, Christophe Evans, Cristina Ion, David-Georges Picard, Livia Rapatel et Valérie Tesnière

## Quel modèle de bibliothèque ?

Presses de l'enssib

---

# Le modèle de bibliothèque : un concept pertinent ?

Anne-Marie Bertrand

---

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.749  
Éditeur : Presses de l'enssib  
Lieu d'édition : Villeurbanne  
Année d'édition : 2008  
Date de mise en ligne : 4 avril 2017  
Collection : Papiers  
EAN électronique : 9782375460399



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

BERTRAND, Anne-Marie. *Le modèle de bibliothèque : un concept pertinent ?* In : *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008 (généré le 18 octobre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/749>>. ISBN : 9782375460399. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.749>.

---

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

\*\*\*\*\*  
**LE MODÈLE DE BIBLIOTHÈQUE :  
UN CONCEPT PERTINENT ?**  
\*\*\*\*\*

**QU'EST-CE QU'UN MODÈLE ?**  
\*\*\*\*\*

Qu'est-ce qu'un modèle de bibliothèque ?

Un modèle de bibliothèque n'est pas un exemple. Il n'est pas une norme. Il est la manifestation informée (mise en forme) de la représentation d'un objectif à atteindre.

Un modèle n'est pas un exemple : la BPI<sup>1</sup> n'est pas un exemple. Ses caractéristiques principales (pas de prêt, pas de magasins) n'ont pas été imitées. Par contre, ses objectifs (l'ouverture à tous, la modernité technique) ont été adoptés. La BPI est une déclinaison du modèle.

Un modèle n'est pas une norme : la médiathèque n'est pas une injonction. Le libre accès, l'encyclopédisme de la collection, l'ouverture à tous supports, la qualification du personnel ne sont pas des obligations. Ils sont quelques-uns des éléments du modèle, qui peut se décliner sous de multiples formes. Même si cette étrangeté a disparu aujourd'hui, on a connu dans les années 1980 des « médiathèques » qui ne possédaient que des livres – mais se revendiquaient du modèle de bibliothèque publique.

Un modèle est la manifestation informée d'une représentation. Le modèle de bibliothèque publique est, dans cette grille d'analyse, l'expression d'une volonté (la démocratisation, la fin des ségrégations). Elle manifeste une ambition, voire une utopie. Le « modèle de bibliothèque publique » est le modèle démocratique de bibliothèque qui prend forme dans la « médiathèque ».

Un modèle est donc l'expression d'un projet politique mais aussi celui d'une conviction collective : car le modèle ne vient pas d'un théoricien solitaire, il se construit dans un système d'influences, d'expériences, d'analyses. Il est porté par des militants, diffusé par des passeurs.

Prenons l'exemple des bibliothèques pour enfants. Hélène Weis a clairement montré<sup>2</sup> que le développement de ces bibliothèques depuis les années 1920 n'a pas été linéaire, mais s'analyse, au contraire, comme l'adoption de deux

---

1. BPI : Bibliothèque publique d'information. Pour les sigles, se reporter à la liste proposée en fin de volume.  
2. Weis Hélène. Les bibliothèques pour enfants en quête d'un nouveau modèle. *Regards sur un demi-siècle, Bulletin des bibliothèques de France*, 2006.

modèles successifs : le modèle de l'Heure joyeuse, studieux, sérieux, et le modèle de la Joie par les livres, ludique et anti-autoritaire. C'est « la représentation de l'enfance et de son éducation », écrit Hélène Weis, qui nourrit cette évolution et explique les glissements en matière d'aménagement, d'accueil, d'animations ou, bien sûr, de collections. Ces deux modèles ont eu des passeurs bien identifiés, les bibliothécaires américains lors de l'entre-deux-guerres relayés par une équipe militante autour de Marguerite Gruny et Mathilde Leriche, pour le premier, l'équipe de la Joie par les livres et son équipe pédagogique, autour de Geneviève Patte, pour le second. Dans aucun de ces cas, là non plus, il n'y eut norme ou injonction. Simplement un modèle, construit, diffusé, puis adopté par des professionnels convaincus.

Le modèle, tel qu'on l'entend ici, est donc un construit qui permet au niveau de la généralité de rendre compte de la réalité singulière du terrain et d'agir sur elle. Il tente de se dégager de l'empirisme pour « unifier le désordre »<sup>3</sup> et donner du sens. Il a pour ambition de lier le projet, voire l'utopie, et sa mise en œuvre.

Dans cette contribution introductive, je souhaite revenir sur trois points : l'élaboration du modèle de bibliothèque publique « à la française » ; son adoption ; ses composantes.

## LE MODÈLE DE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE « À LA FRANÇAISE »

\*\*\*\*\*

En ne considérant que l'histoire contemporaine des bibliothèques, la bibliothèque a connu deux cycles bien marqués, l'époque conservatrice et l'époque démocratique. Le modèle de bibliothèque publique a permis le passage de l'une à l'autre. Passage souvent résumé comme celui de la bibliothèque savante à la bibliothèque publique. Mue longue, difficile et pas tout à fait radicale : l'objet initial a laissé son empreinte sur l'objet final. C'est ainsi un modèle spécifique qui a été promu et un objet encore plus spécifique, un artefact, hybride comme tous les artefacts, qui a été mis en œuvre.

### Première étape : la nécessité de la rupture

\*\*\*\*\*

La généalogie de ce modèle remonte au début du xx<sup>e</sup> siècle. Dans l'effervescence sociale et culturelle de l'époque, confrontée à la scolarisation

---

3. Pour reprendre une des définitions d'Alain Badiou, *Le concept de modèle*. Fayard, 2007.

de masse, à l'essor des techniques de communication, à l'augmentation spectaculaire de la production éditoriale (ces « torrents de papier » qui aalarment les évêques et les instituteurs), le système figé de l'offre de lecture ne pouvait perdurer.

Figure incontournable de l'histoire des bibliothèques publiques, Eugène Morel est le porte-parole sans doute le plus brillant de la nécessité de cette rupture. On a assez souligné l'énergie, l'enthousiasme, la vigueur de son engagement envers ce qu'il appelait « Librairie publique » (traduction littérale de *Public Library*) pour bien marquer la différence avec ce que l'on connaissait alors, en France, sous le nom de bibliothèque : « *Notre mot de bibliothèque pue l'allemand. Si l'on y ajoute le mot municipal, l'épouvantail est complet. Non. Il y a pire. Il y a le mot 'populaire'. Théâtre populaire, université populaire, restaurant populaire, bibliothèque populaire... C'est avec ce mot-là que les meilleures intentions dressent de suite une insulte devant l'œuvre qu'elles entreprennent.* »<sup>4</sup>

« *Un immense travail accapare les bibliothèques, on catalogue, on en dresse l'inventaire minutieux. Elles revivent tout leur passé, glorieux certes. Elles sauvent nos trésors... Mais elles chassent les lecteurs, mais elles ne suivent en rien le mouvement de la vie [...].* »<sup>5</sup>

Les bibliothèques municipales, saturées, asphyxiées, par le travail de description des saisies révolutionnaires, se vivent comme des institutions à accès restreint, dévolues aux enseignants, aux érudits et à quelques rares étudiants dûment autorisés à emprunter – les femmes, les classes populaires, les enfants, trois figures de « mineurs », en sont tenus éloignés, s'en tiennent éloignés. C'est l'époque des salles de lecture aux parquets craquants, noblement situées à l'étage de quelque ancien séminaire ou collège des Jésuites, avec cette indéfinissable odeur de cire (pour les reliures comme pour le parquet) et de renfermé.

Le rapport ministériel de 1948 (*La Lecture publique en France*) le dit explicitement : « *Notre pays, qui est très certainement un de ceux qui possèdent les bibliothèques les plus riches du monde, est donc aussi un de ceux où le livre est le plus inaccessible à la masse [...]. En 1945, la grande majorité de nos bibliothèques municipales de province sont ou des bibliothèques de conservation et d'étude, ou de simples cabinets de lecture, refuge d'érudits et de retraités de l'enseignement. Le grand public n'y vient pour ainsi dire pas, ignorant même parfois jusqu'à leur existence.* »

---

4. Morel Eugène. *La librairie publique*. Armand Colin, 1910.

5. Morel Eugène. *Bibliothèques*. Mercure de France, 1908.

De leur côté, les bibliothèques populaires, innombrables (au sens propre), végètent au gré du militantisme ou du bénévolat de leurs animateurs ; les bibliothèques scolaires, théoriquement ouvertes à toute la population, referment leurs portes et se consacrent principalement à la lecture des écoliers. La « bibliothèque publique » s'est ainsi construite contre les deux modèles existants en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : les bibliothèques savantes d'une part, les bibliothèques populaires, d'autre part.

Noë Richter : « *La bibliothèque publique moderne sera fondée en opposition avec la bibliothèque publique traditionnelle et avec la bibliothèque populaire. La première a privilégié l'érudition historique, littéraire et juridique, et les textes classiques. Elle a rejeté la création littéraire vivante, la vulgarisation et les textes écrits pour distraire. Elle s'est sclérosée et transformée en musée du livre mort. La seconde n'a cherché qu'à conditionner une masse réputée dangereuse et inaccessible aux lumières de la raison en lui concédant une information et une lecture soigneusement triées.* »<sup>6</sup>

Cette bibliothèque publique, ces bibliothèques publiques, « rajeunies et transformées pourraient enfin remplir pleinement le grand rôle d'éducateur qui leur est assigné dans une démocratie et devenir partout, suivant la forte expression américaine, *The University of People*, l'Université du peuple », écrivait en 1904 le bibliothécaire Jules Laude<sup>7</sup>. Modèle et vocabulaire américains, anglo-saxons, parfaitement assumés aussi par les « néo-modernistes » des années 1960 : « Il s'agissait [dans les années 1960] de définir la mission de la bibliothèque publique au sens anglo-saxon de l'expression. »<sup>8</sup>

## Deuxième étape : l'invention d'un modèle

\*\*\*\*\*

Après les quelques expérimentations sans lendemain des années 1930, il faut en effet attendre les années 1950 et surtout 1960 pour que cristallise ce modèle et que sa diffusion devienne effective, au-delà d'un petit cercle d'initiés.

Alors que les travaux d'Eugène Morel sont surtout connus pour leur dénonciation des bibliothèques du début du XX<sup>e</sup> siècle, les « néo-modernistes »

---

6. Richter Noë, *La naissance de la lecture publique*. Aux Éditions de la Queue du Chat, 1992.

7. Laude Jules. *Quelques mots sur les bibliothèques françaises*, cité par Barnett Graham. *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*. Promodis - Éditions du Cercle de la Librairie, 1987.

8. Bouvy Michel. Une revue professionnelle de combat : *Médiathèques publiques. Mémoire pour demain, mélanges en l'honneur de Albert Ronsin, Gérard Thirion, Guy Vaucel*. ABF, 1995.

des années 1960 font des propositions précises, tant pour l'organisation technique que politique des bibliothèques – le même groupe, qu'on connaît sous le nom de « Groupe des 7 »<sup>9</sup>, plaidant à la fois pour la bibliothèque publique et pour l'organisation du territoire en bibliothèques de secteur. Leur inspiration vient largement de l'étranger<sup>10</sup>, un ailleurs anglo-saxon, principalement anglais ou américain, mais aussi, par exemple pour Michel Bouvy, allemand, voire scandinave. La nécessité de s'inspirer de l'étranger est alors largement partagée, au point que Michel Melot souligne joliment que « le voyage en Amérique ou dans les Pays scandinaves fut aux bibliothécaires du xx<sup>e</sup> siècle ce que le voyage en Italie fut aux peintres du xvii<sup>e</sup>. »<sup>11</sup>

C'est donc un modèle importé qui est promu. De ce modèle, on attend surtout la fin de la césure entre bibliothèque savante et bibliothèque populaire. On attend l'unité de la bibliothèque. Devant le comité inter-ministériel de 1966-67, Michel Bouvy, alors président de la section « lecture publique » de l'ABF, est, parmi d'autres, l'ardent promoteur de ce modèle : « À cette conception bi-partite de la bibliothèque municipale, qui me paraît condamnable, s'oppose la conception unitaire, celle qui est adoptée par presque tous les pays étrangers, sinon par tous, celle de la bibliothèque publique. La bibliothèque publique, c'est la bibliothèque unique pour toute la population, prêtant largement ses collections, largement ouverte à tous. Elle est à la fois bibliothèque de distraction et bibliothèque d'étude [...]. L'idée de la bibliothèque pour l'élite et celle de la bibliothèque populaire, ce sont les deux idées qui ont toujours fait le plus de mal aux bibliothèques françaises, et malheureusement ce sont les plus répandues à l'heure actuelle dans la plupart des milieux. La bibliothèque publique n'est, il faut le répéter, ni un service de luxe ni une œuvre de bienfaisance. C'est un service public aussi utile que l'école. »

Du modèle anglo-saxon, on retient principalement les collections abondantes et utiles, l'actualité (la presse), l'accueil large à tous, la lecture des enfants. Mais l'éducation des adultes et, plus généralement, tout ce qui est documentation n'est pas resté au cœur du projet de bibliothèque publique

---

9. Michel Bouvy (BM Cambrai, président de la section des bibliothèques publiques de l'ABF de 1965 à 1971), Louis Desgraves (BM Bordeaux, président de l'ABF en 1969 et 1970, Inspecteur général à partir de 1970), René Fillet (BM Tours, membre du groupe de travail interministériel), Henri-Jean Martin (BM Lyon, avant de basculer du côté de la recherche et de l'enseignement en 1971 / École pratique des Hautes Études, École des Chartes), Noë Richter (BM Mulhouse, président de l'ABF de 1970 à 1972, puis directeur de l'ENSB), Pierre Vaillant (BM Grenoble) et Marguerite-Marie Untersteller (BCP du Bas-Rhin).

10. Sur ce point, on se reportera à la contribution de David-Georges Picard dans ce volume.

11. Melot Michel. Le temps des médiathèques. *Regards sur un demi-siècle*, op. cit.

tel qu'il a été importé, en ceci donc adaptation fautive du modèle de la *Public Library*. La mise en œuvre du modèle en France, à partir des années 1960 et 1970, a d'abord, surtout, été une rupture avec la bibliothèque savante. La disparition des « sections d'étude », silencieuse et générale, en est un signe manifeste. Conserver cette organisation (section de prêt/section d'étude), analysait-on, serait perpétuer la hiérarchie entre deux services, deux collections et deux publics. Il faut donc décloisonner. Les reproches que la Direction du livre adresse au projet de la médiathèque de Nantes, en 1979, sont clairs : « *Cette nouvelle prise de parti semble difficilement défendable dans la mesure où elle entérine l'opposition traditionnelle entre lecture savante et lecture populaire et où elle limite le prêt aux besoins les plus immédiats.* »<sup>12</sup>

Cette adaptation infidèle du modèle anglo-saxon est dénoncée très tôt, dès 1969, par Albert Ronsin, l'un des bibliothécaires modernistes : « *Il semble qu'il y ait un malentendu sur la question des "Bibliothèques publiques". Nous les voyons, en France, sections de prêt ; en réalité, dans l'optique internationale, et c'est ce que M. Bouvy avait vu lorsqu'il avait créé la section, c'est la bibliothèque publique style allemand ou anglo-saxon avec livres précieux, collections d'étude de plusieurs millions de livres. Il est vrai que jusqu'alors seul le problème du grand public et du prêt a retenu l'attention. Les fonds anciens et d'érudition ont été si longtemps le seul souci, que tout était à faire en lecture publique.* »<sup>13</sup>

Michel Melot, à son tour, souligne l'écart entre le modèle anglo-saxon et son avatar français, la « médiathèque » : « *La médiathèque a, par ce biais, semé le désordre dans les rangs des bibliothécaires ; certains prenant parti pour la "librairie publique" à l'américaine, d'autres pour la "lecture publique" à la française, orientée vers un public populaire qu'il faut instruire, mais tous hostiles aux bibliothèques "savantes" qui avaient ignoré jusqu'alors qu'il existât d'autres lecteurs.* »<sup>14</sup>

Ainsi, si c'est le modèle anglo-saxon qui est promu depuis le début du siècle et qui sera adopté dans les années 1960, il ne l'est pas dans son intégralité – dans son intégrité. Il est adopté dans certains de ses objectifs (et dans certains seulement) mais pas dans son substrat politique. L'idée que la nation a besoin de bibliothèques pour éduquer ses citoyens est peu présente ; l'ouverture à tous est vue comme la fin d'un privilège archaïque

12. Cité dans Bertrand Anne-Marie. *Les villes et leurs bibliothèques*. Éditions du Cercle de la Librairie, 1999.

13. Lettre à Pierre Gras, 16-01-69. Cité dans Bertrand Anne-Marie. *Les villes et leurs bibliothèques*, op. cit.

14. *Le temps des médiathèques*, op. cit.

plutôt que comme une révolution culturelle ; la responsabilité des pouvoirs locaux est absente tout comme l'intervention de la population elle-même ; l'État, enfin, est supposé y jouer un rôle moteur, ce qui n'est pas le cas à l'étranger. C'est bien le repoussoir qu'est la bibliothèque savante qui détermine le visage de la nouvelle bibliothèque publique, visage qui adopte certains traits du modèle anglo-saxon mais s'affirme également comme un modèle spécifique.

## L'ADOPTION DU MODÈLE

+++++

Le travail de diffusion du modèle de bibliothèque a duré des décennies. Passer d'un modèle (la bibliothèque savante) à un autre (la bibliothèque publique) a forcément été progressif, lent, voire douloureux. Ce passage demande, en effet, à ce que les objectifs, les argumentaires, la traduction technique, les acteurs, le système d'interaction et de légitimation soient réévalués. Il s'agit d'une véritable révolution culturelle.

### Convaincre

+++++

Je ne reviens pas ici sur le retard dont souffraient les bibliothèques publiques françaises jusqu'à une période récente<sup>15</sup> – et dont elles souffrent encore sur certains points. Je souhaite simplement revenir sur l'influence qu'a pu avoir la diffusion de ce modèle sur le développement des bibliothèques publiques depuis une cinquantaine d'années. Car la diffusion du modèle et le développement sont concomitants, les chiffres le montrent<sup>16</sup>. Ce parallélisme est non seulement normal, il est nécessaire, car c'est la diffusion d'un modèle de bibliothèque ancré sur deux maîtres-mots, démocratiser et moderniser, qui a provoqué l'intérêt des pouvoirs publics pour les bibliothèques et, donc, leur investissement. Ce n'est qu'à partir du moment où la représentation de la bibliothèque, son image, sa légitimité, son utilité sociale ont été affirmées de façon nouvelle et convaincante que l'intérêt pour la bibliothèque publique est né avec assez de force pour provoquer le mouvement de développement que l'on connaît. Avant même la diffusion d'un modèle technique, c'est bien au préalable la diffusion d'un

---

15. Je me permets de renvoyer à mon texte : Bertrand Anne-Marie. L'éternel retard. *Regards sur un demi-siècle*, op. cit.

16. Pour les chiffres, on peut se reporter au chapitre 3 de mon ouvrage, *Les villes et leurs bibliothèques*, op. cit.

projet politique et culturel (démocratiser et moderniser) qui a rendu possible l'action publique en leur faveur. Dominique Poulot a cette formule radicale : « L'histoire du musée est clairement une histoire de sa démocratisation<sup>17</sup> ». On peut utiliser la même formule pour évoquer l'histoire de la bibliothèque. La diffusion de ce projet politique de bibliothèque, son adoption au-delà des frontières partisans, a lui-même été rendu possible par l'évolution majeure de la société pendant les « Trente Glorieuses » : les bibliothèques publiques sont non seulement les filles de la philosophie des Lumières mais aussi celles du spectaculaire mouvement d'urbanisation et de scolarisation du dernier demi-siècle. Le maintien d'un trésor réservé à quelques-uns devenait, dès lors, à la fois illégitime, immoral et impopulaire. Ouvrir le trésor : c'est ainsi que l'on pourrait résumer l'essor des bibliothèques publiques. Quelques dates scandent ce mouvement : 1945 et la création de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique, 1966-67 et le Comité interministériel sur la lecture publique, les élections municipales de 1977, un nouveau ministère de la parole en 1981, avec Jack Lang et Jean Gattégno. Ministère de la parole ne doit pas être pris en mauvaise part : dans ce travail de diffusion, de conviction, les acteurs chargés de porter les arguments, d'expliquer, de montrer, d'emporter la décision ont une tâche primordiale. Car il s'agit bien de diffuser largement le modèle élaboré par les modernistes et adopté aux échelons de l'action étatique. Les diffuseurs du modèle, en effet, ne sont pas que les militants de la bibliothèque publique ou les rédacteurs des revues professionnelles. Ils sont soutenus, épaulés, par les services de l'État (la création du Service de la lecture publique au ministère de l'Éducation nationale date de 1968) et par l'Inspection générale des bibliothèques. Tout un arsenal pédagogique est déployé depuis les années 1960 pour dénoncer les méfaits des bibliothèques à l'ancienne et convaincre les décideurs de la nécessité de moderniser et de démocratiser leurs bibliothèques. Pour les bibliothèques municipales, même si cette réalité n'est acceptée que lentement, même si la demande d'État reste prégnante, les décideurs sont les élus locaux. C'est l'échelon local, le maire, les adjoints, les responsables administratifs, qui doivent être convaincus. C'est à eux, prioritairement, que s'adressent brochures, rapports techniques, subventions, aides au recrutement. Pour autant, il serait anachronique de penser que les bibliothécaires ont porté unanimement le projet de bibliothèque publique. Là aussi, un travail de conviction (et, donc, de formation) a dû être fait. Le libre accès,

---

17. Poulot Dominique. *Une histoire des musées de France, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. La Découverte, 2005.

la lecture des enfants, l'introduction des disques ne sont pas des préoccupations ni, *a fortiori*, des objectifs pour la majorité des bibliothécaires des années 1950 et 1960. En 1968, encore, le rapport de la commission interministérielle se croit obligé de préciser : « À l'intérieur de la bibliothèque, l'accès direct aux rayons est une exigence primordiale de la lecture publique. C'est dire que la bibliothèque traditionnelle, avec un vaste magasin et une petite salle de lecture, doit céder la place à une conception exactement inverse. » Le premier bâtiment neuf à comprendre une discothèque ouvre en 1964 à Bagnolet. La même année, une enquête ne décompte que 56 bibliothèques municipales qui comportent une section pour les enfants.

La formation, logiquement, devient un axe prioritaire pour les modernistes : de la création de l'ENSB, à l'ouverture de la bibliothèque de Massy ou à la reconnaissance de la bibliothèque de Clamart comme bibliothèque d'application, peu à peu le dispositif se met en place. Élément capital, l'arrêté du 24 janvier 1966 rend obligatoire la détention du CAFB pour le recrutement sur un poste communal de bibliothécaire ou sous-bibliothécaire.

C'est que l'on vient de loin ! Les rapports d'inspection dénoncent le « pré-décèsseur paresseux et négligent qui délaissait la bibliothèque », « l'homme ignorant et incapable, de surcroît fort peu zélé », ou la bibliothécaire à la santé chancelante qui « dirige la bibliothèque depuis sa chambre », en passant par le conservateur nommé à son poste « un peu à cause de ses nombreux enfants, car le logement [de fonction] du bibliothécaire est très vaste »<sup>18</sup>. Sans oublier les cas, alors fréquents, où les bibliothèques non classées sont dirigées par des non-bibliothécaires : un employé de mairie « qui se fait aider par son fils » à Hénin-Liétard (1958), le secrétaire général de la mairie à Tourcoing (jusqu'en 1980), l'archiviste départemental à Nevers (1957), la femme du secrétaire général adjoint à Corbeil (1959), le chef des services comptables de la mairie à L'Hay-les-Roses (1969)... L'accueil, l'ouverture, la démocratisation sont trop souvent des objectifs absents, ignorés. Le rapport de 1968 stigmatise les nombreux bibliothécaires qui « auraient pensé déchoir en conseillant un lecteur profane, auraient considéré comme plus scandaleux encore d'ouvrir grandes les portes du temple, voire de chercher à y attirer le passant désœuvré ».

Le nouveau modèle de bibliothèque ne pourra être mis en œuvre qu'avec un nouveau modèle de bibliothécaire.

---

18. Cités dans Bertrand Anne-Marie, *Les villes et leurs bibliothèques*, op. cit.

## Montrer

\*\*\*\*\*  
 L'écart entre la bibliothèque savante des années 1920 ou 1950 et la bibliothèque publique moderne est tel que le discours ne suffit pas. Il faut aussi montrer : montrer les réalisations, les espaces, les documents, les lecteurs, le succès public. Montrer que réaliser ce projet est possible.

Mais avant de le montrer, il a fallu voir. D'où l'importance des voyages-visites, à l'étranger ou en France. Dès l'Exposition universelle de 1900, à Paris, Melvil Dewey et son équipe de la Bibliothèque d'État de New-York présentèrent une « bibliothèque américaine modèle »<sup>19</sup>. En 1921, lors de l'inauguration de la bibliothèque de Soissons, créée par le Comité américain pour les régions dévastées (CARD), Ernest Coyecque déclarait : « *Maintenant, je vais pouvoir dire aux incrédules : "Prenez le train et allez voir à Soissons." Ce sera une démonstration par le fait.* »<sup>20</sup>

La génération des années 1960 s'enrichit de ces visites. Ainsi, Michel Bouvy : « *Cette bibliothèque dont la lecture des ouvrages anglais et américains nous avait fait pressentir l'existence, nous avons pu l'an dernier, au cours d'un voyage d'études en Allemagne fédérale, la voir réalisée à tous les échelons, depuis le plus petit, à l'usage des régions rurales et des petites villes (systèmes de bibliothèques du Schleswig et du Holstein), jusqu'au plus grand (Amerika Gedenkbibliothek de Berlin).* »<sup>21</sup> Ou Jean-Pierre Seguin, inventeur de la BPI, à qui un voyage d'études aux États-Unis, en 1969, permit de visiter 24 bibliothèques américaines. Mais l'influence la plus forte fut produite par sa visite de l'*Amerika Gedenkbibliothek*, « équipement offert par le peuple des USA à celui de Berlin, en mémoire des souffrances endurées par lui pendant le blocus, et qui témoignait des progrès les plus récents des Américains dans le domaine des bibliothèques publiques », rappelle-t-il. « Ce fut pour moi un choc, un véritable éblouissement. »<sup>22</sup>

Dûment convaincus, voire « éblouis », les promoteurs de la bibliothèque publique ont, à leur tour, entrepris de montrer. La BPI servit pendant des années de « bibliothèque-témoin », où les bibliothécaires entraînaient leurs élus, leurs architectes, leurs collaborateurs pour qu'ils puissent voir et être, eux aussi, convaincus.

---

19. Maack Mary N. Americans in France : Cross-Cultural Exchange and the Diffusion of Innovations. *Journal of Library History*, 1986.

20. Lors de l'inauguration de la bibliothèque, en 1921. Cité par Léveillé Laure. Fascinations étrangères et naissance de la lecture publique. *Histoire des bibliothèques françaises*, Tome IV, sous la dir. de Martine Poulain. Promodis - Éditions du Cercle de la Librairie, 1992.

21. *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 53, 4<sup>e</sup> tr, 1966.

22. Seguin Jean-Pierre. *Comment est née la BPI*. Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1987.

## LES COMPOSANTES DU MODÈLE

\*\*\*\*\*

Quels sont les invariants qui fondent un modèle ? Un modèle de bibliothèque ? Un modèle de médiathèque ? Un modèle de bibliothèque savante, élitiste ? Un modèle de bibliothèque démocratique ? Voilà typiquement une question qui relève de l'histoire culturelle – si l'on admet, comme je le fais, que la bibliothèque est un artefact de l'histoire. L'histoire politique, l'histoire culturelle, l'histoire sociale, l'histoire religieuse ont dessiné des modèles de bibliothèque différents. Jean Hassenforder en son temps<sup>23</sup>, Michel Melot plus récemment<sup>24</sup> ont identifié le poids de la tradition catholique ou de la tradition protestante sur le développement des bibliothèques. L'accès au savoir, la médiation, la place du livre sont différents d'une tradition à l'autre – les bibliothèques aussi.

Il serait évidemment précieux de pouvoir croiser les modèles ainsi définis et des questionnements transversaux, comme la place du patrimoine ou le rôle de la société civile. Le modèle de médiathèque est-il tout entier tourné vers la modernité ? La bibliothèque catholique ne s'appuie-t-elle aucunement sur le soutien de la société civile ? Quelles représentations pour ces institutions ? Surtout culturelles ? Surtout éducatives ? Quelles fonctions ? Quels usages ? Quels usagers ? Pourrait-on, en prenant un autre angle de lecture, identifier un modèle de bibliothèque lié à l'histoire de sa ville ou de son territoire ? Un modèle généré par les vieilles villes parlementaires, un modèle lié aux villes nouvelles sans histoire (sans profondeur historique), un modèle des villes de banlieue ?

Sans se résigner à la vision mécanique que risque de créer toute « grille » d'analyse, on voit bien qu'il y a là un champ explicatif à explorer. Il s'agit d'étudier les représentations (de la ville, de la culture, du patrimoine) et leurs effets sur les bibliothèques. Dans ma thèse, j'ai esquissé une réflexion de cet ordre, avançant par exemple que la représentation purement patrimoniale des édiles dijonnais a freiné pendant des décennies l'investissement au bénéfice de leur bibliothèque, alors que, à Grenoble par exemple, la représentation politique et sociale engendrait un investissement en direction des seules bibliothèques de quartier, la bibliothèque centrale constituant le « trou noir » de cette vision.

---

23. Hassenforder Jean. *Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (1850-1914)*. Éditions du Cercle de la Librairie, 1967.

24. Melot Michel. Pour une géopolitique des bibliothèques. In Bertrand Anne-Marie, Kupiec Anne. *Ouvrages et volumes : architecture et bibliothèques*. Éditions du Cercle de la librairie, 1997 (Bibliothèques).

Ici, ce sont les composantes les plus courantes qui seront rappelées, celles de la bibliothèque publique dans son avatar récent qu'a été la médiathèque.

### Les composantes politiques

\*\*\*\*\*

En 1972, Alice Garrigoux, responsable du Service de la lecture publique, profite d'un nouvel état des lieux de la lecture publique<sup>25</sup> pour y insérer un manifeste : « *La raison d'être d'une bibliothèque publique, faut-il encore le dire, n'est pas d'emmagasiner des livres et documents divers, mais d'offrir à tous les citoyens un service public. Or, un service public n'a de sens que s'il répond à des besoins tant des individus que de la collectivité, ces besoins fussent-ils imparfaitement perçus. Une politique de lecture publique ne se réalisera en France que si les responsables politiques et administratifs, ainsi que l'opinion publique, reconnaissent l'utilité des bibliothèques pour tous les citoyens de tout âge et de toute catégorie socio-professionnelle. Il serait vain de soutenir une cause qui n'aurait pas de justification sociale dès maintenant et pour l'avenir.* »

La bibliothèque publique est clairement identifiée comme un service public. Elle est liée au partage du savoir et de la culture. Liée, aussi, à l'exercice de la démocratie. C'est le complément explicité par le Conseil supérieur des bibliothèques, dans sa *Charte des bibliothèques*, en 1991 : « *La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires, pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société.* » (article 3)

La bibliothèque publique est destinée à l'ensemble de la population – Michel Bouvy : « La bibliothèque publique, c'est la bibliothèque unique pour toute la population, prêtant largement ses collections, largement ouverte à tous. » Elle est ouverte à tous, sans hiérarchie. Elle refuse l'héritage aristocratique des bibliothèques savantes<sup>26</sup>. Elle est l'incarnation d'un projet démocratique. Elle est, par essence, universaliste.

### Les composantes techniques

\*\*\*\*\*

Quatre éléments sont les invariants techniques de ce modèle : le bâtiment, les collections, le personnel, le projet culturel.

---

25. Garrigoux Alice. *La lecture publique en France*. La Documentation française, 1972.

26. Morel Eugène : « On peut dire qu'en France les bibliothèques viennent de haut. Elles sont comme les officiers, d'une autre race que les soldats : elles ne se mêlent pas au public. » *La librairie publique, op. cit.*

Le modèle de bibliothèque s'incarne dans la pierre. Pour attirer le large public, « toute la population », la bibliothèque doit afficher deux caractéristiques : offrir des espaces décloisonnés (ouverts), ne pas être intimidante. On prône la fin des espaces fermés, réservés à un usage ou à un public (en particulier, les salles d'étude qui ont pour autre défaut celui d'être un élément constitutif de la bibliothèque savante et, donc, symboliquement à proscrire). La bibliothèque est ainsi conviée à adopter le modèle anglo-saxon de la *one-room library*, où un volume unique regroupe les circulations et l'ensemble des salles publiques. Ce décloisonnement a pour ambition (naïve, on s'en doute) de casser la dualité des services et des publics ; l'ouverture spatiale est la promesse de l'ouverture sociale.

Cette volonté est encore plus manifeste dans le caractère même du bâtiment : foin des symboles qui signifieraient la permanence de l'exclusion (le haut, le réservé, le caché). Le bâtiment se veut inséré dans le tissu urbain pour être inséré dans le tissu social. L'architecture est volontairement modeste, s'inspirant de la transparence et de l'attractivité des commerces. De ce point de vue, les constructions monumentales apparues dans les années 1990 sont une évolution du modèle initial.

Les collections ne sont plus un trésor sacré que l'on doit préserver de la profanation. Cependant, elles restent au cœur de la bibliothèque. Trois aspects sont constitutifs du modèle : le libre accès, l'abondance des collections, l'ouverture culturelle. Le libre accès, inutile d'y revenir, est un élément fondamental du nouveau visage des bibliothèques, de leur attractivité, de leur accessibilité ; il signifie la fin des lectures encadrées, l'autonomie des lecteurs, leur responsabilité dans leur propre parcours. Pour le côté quantitatif, un effort considérable a été mené à bien : les collections d'imprimés (hors patrimoine) représentaient 34 millions d'ouvrages en 1974, 103 millions en 2002. C'est qu'en s'ouvrant à « toute la population », il convient de répondre à des attentes, des curiosités, des goûts, des besoins de plus en plus nombreux et variés. L'évolution qualitative a suivi l'évolution quantitative – mais, sans doute, dans des proportions moindres. L'ouverture se fait progressivement vers de nouveaux supports (les disques, les vidéocassettes, les logiciels...), prenant ainsi en compte la diversité des formes de culture – diversité sur laquelle Alice Garrigoux insistait dès 1972 : « *La bibliothèque, du reste, n'est pas liée au seul imprimé. Diapositive, film, disque, bande, cassette ne sont qu'une autre forme d'enregistrement de la création, de la pensée et du savoir.* » Parallèlement, les collections s'ouvrent vers des cultures populaires, depuis les bandes dessinées jusqu'au rap, depuis les romans policiers jusqu'aux magazines de sport – mais cette ouverture est lente et toujours discutée :

quel est le périmètre (forcément changeant) de ce qui a sa place dans une bibliothèque publique ? Là-dessus, le modèle est quasi muet !

La nécessité de disposer d'un personnel qualifié est apparue avec éclat dans les années 1950 et 1960, nous l'avons vu. La qualification d'un personnel spécifiquement dédié à la bibliothèque est ainsi devenue un des éléments du modèle. Au début des années 1980, le développement des bibliothèques a été accompagné par l'État grâce à l'aide à la création d'emplois qualifiés. Ce lien entre développement des bibliothèques et qualification du personnel peut sans doute expliquer, au moins en partie, la réticence récurrente à employer des vacataires (moniteurs-étudiants) ou à avoir recours au bénévolat. La professionnalisation a été un combat, la déprofessionnalisation est un risque. Enfin, la bibliothèque publique a une fonction clairement culturelle : elle doit être, dans la ville, un lieu d'animation, un lieu vivant – à la fois pour valoriser et mieux diffuser la culture et le savoir et pour s'affirmer comme service public culturel. Alice Garrigoux, encore elle, l'écrivait ainsi : « *Le bibliothécaire doit-il, peut-il faire de sa bibliothèque un centre culturel ? Il est de fait qu'une bibliothèque municipale vivante constitue dans la ville un pôle culturel. C'est le lieu où l'on doit pouvoir être renseigné sur tous les événements culturels locaux, le lieu où sont présentées des expositions, organisées des conférences, où, autour de la discothèque, sont prévues des auditions collectives. Ce sont là des actions directement liées à la mission de la bibliothèque.* » Le projet culturel, les espaces d'animation, un budget spécifique font partie du modèle de bibliothèque. Ils sont un des éléments originaux du modèle français, comme le souligne Michel Melot : « *Les bibliothécaires nordiques, à la tête de collections et de bâtiments qui nous font envie, se plaignent d'être devenus des « machines à prêter » et prennent à leur tour envie sur la vigueur des activités qui animent les médiathèques françaises. Certes, ils n'ont pas besoin de nos leçons pour faire circuler les livres, mais en revanche, ils nous en demandent pour retenir le public dans des bibliothèques qui ne sont pas des magasins, mais des lieux de séjour et des lieux de parole.* »<sup>27</sup>

Ces éléments, politiques ou techniques, sont constitutifs du modèle original (celui des années 1960) de la bibliothèque publique. Ils n'ont pas, bien entendu, été tous appliqués partout. Ils n'ont pas été adoptés en même temps. Certains se sont affaiblis au cours des années, ont disparu, se sont transformés. C'est, là, une autre histoire...

---

27. Melot Michel. Introduction. In Melot Michel (dir.). *Nouvelles Alexandries : les grands chantiers des bibliothèques dans le monde*. Éditions du Cercle de la Librairie, 1996.

## UN MODÈLE POUR DEMAIN ?

+++++

Les bibliothèques publiques françaises ont-elles encore besoin d'un modèle ? Les uns répondront que la mise à niveau des équipements et des services offerts rend obsolète l'idée de cadre d'action et que chacun doit désormais inventer sa propre bibliothèque, adaptée à sa propre communauté.

Les autres diront que la représentation de la bibliothèque a besoin, aujourd'hui comme hier, d'une référence, d'un référent, d'un modèle.

Les uns et les autres ont sans doute raison. Les premiers si l'on parle d'une référence normative (la bibliothèque doit comporter telles surfaces, tels moyens, tels services, telles activités...). Les seconds si l'on parle d'une référence symbolique (une bibliothèque ouverte, généreuse, utile socialement).

Je pencherais pour le second parti : les bibliothèques, aujourd'hui, me semblent plutôt souffrir d'une image confuse, peu légitime, peu mobilisatrice. Il serait sans doute positif de rappeler clairement quelle est leur ambition, quel est leur projet – voire leur utopie.